

Projection "Rescapé des camps de la mort"



Madame, Monsieur,

Le maire d'Aspach et l'Union nationale des anciens combattants d'Aspach ont le plaisir de vous inviter à participer à la projection d'un film sur René Baumann « Rescapé des camps de la mort »

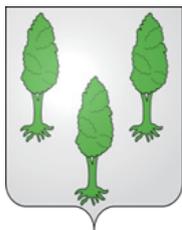
le **vendredi 03 mars 2023 à 19H00**

à la salle polyvalente d'ASPACH, 7 rue du Stade – 68130 ASPACH

avec la participation

du réalisateur **M. Gérard CRONENBERGER**

et de la conférencière **Mme Marie-Claire VITOUX**



Originaire de Hirsingue, lorsque René Baumann refuse son incorporation de force dans la Wehrmacht et décide de fuir l'Alsace occupée, il a seulement 19 ans. Il gagne la zone libre et s'engage dans l'armée d'armistice, puis dans la résistance dans les Hautes-Alpes.

Arrêté en novembre 1943, il fait l'expérience des prisons de France avant d'être envoyé dans plusieurs camps de concentration : Neue Bremm, Mauthausen, Natzweiler-Struthof, Allach, Mell et Ebensee.

Déporté politique, doté du statut « NN », Nacht und Nebel, René Baumann est voué à disparaître dans la nuit et le brouillard des camps d'Allemagne et d'Autriche.

René Baumann revient vivant de cet enfer. Libéré le 6 mai 1945 il ne pèse plus que 28 kilos.

Malgré sa jeunesse volée, son expérience des camps de la mort, René Baumann est un résistant humaniste et optimiste.

Après une vie d'espoir et de pardon, distingué Officier de la Légion d'honneur, René Baumann nous a quitté le 27 décembre 2018 à l'âge de 95 ans.

Dans l'attente de vous retrouver nombreux pour ce partage d'émotions et des échanges avec le producteur du film et la conférencière sur cette période difficile et tragique, vécue par nos parents ou nos grands-parents.

Entrée gratuite. Verre de l'amitié offert par la mairie. Achat de CD sur place.
Merci de confirmer votre venue au secrétariat de la mairie.

Le maire d'Aspach et le Président de l'UNC d'Aspach

Le maire d'Aspach : Fabien SCHOENIG
tél mairie : 03 89 40 92 02
mail : mairie.aspach@wanadoo.fr

Le président de l'UNC : Jean-Luc BUCHERT
tél : 06 13 06 86 13

Inauguration

L'inauguration de l'ancien monument aux morts suite à sa réfection aura lieu le **25 mars à 10h**.

Journée citoyenne

Nous vous proposons de nous retrouver le **samedi 1er avril** à 9h dans la cour de l'atelier municipal, rue des Bergers. Deux groupes seront constitués, l'un consacré au nettoyage du village et ses environs (action équivalente à l'opération Haut-Rhin propre), l'autre, à un atelier participatif de décoration, peinture d'objets...
Fin des activités vers midi autour d'un verre.

Merci de vous inscrire à la mairie (par téléphone ou mail) en précisant le groupe auquel vous souhaitez participer.

Extinction de l'éclairage public

De nombreuses communes procèdent désormais à une extinction totale ou partielle de l'éclairage public une partie de la nuit. Précurseurs dans le secteur, nous envisageons une extension de la plage horaire concernée, par exemple extinction à 23h et rallumage (si nécessaire) à 6h.
Projet à l'étude, à suivre...

Influenza aviaire

DÉCOUVERTE DE CAS SUR DES OISEAUX SAUVAGES

renforcement des mesures de prévention pour protéger les élevages avicoles

Suite à la détection d'un cas d'influenza aviaire hautement pathogène sur la commune de Mulhouse, une zone de contrôle temporaire d'un périmètre de 20 kilomètres a été créée. Celle-ci englobe 156 communes du Haut-Rhin, dont Aspach.

PARTICULIERS DÉTENTEURS DE VOLAILLES

- > Mettez vos volailles à l'abri ou mettez des filets de protection sur votre basse-cour afin d'éviter les contacts avec les oiseaux sauvages ;
- > Déclarez vos animaux à la mairie du lieu de détention ;
- > Si une mortalité anormale est constatée : conservez les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez :
 - votre vétérinaire
 - ou la Direction Départementale de l'Emploi, du travail, des solidarités et de la Protection des Populations : 03 89 24 81 76
 - ou la Préfecture (en dehors des horaires de bureau) : 03 89 29 23 99

PROMENEURS

- > Afin de limiter la diffusion du virus, veuillez rester sur les chemins balisés et ne pas vous approcher ni nourrir les oiseaux sauvages ;
- > Après votre promenade dans cette zone, changez de tenue et de chaussures si vous devez vous rendre dans un élevage de volailles ou une basse-cour.

SI VOUS TROUVEZ DES OISEAUX MORTS

- > Ne pas les toucher et noter le lieu de découverte (si possible le géolocaliser) ;
- > Téléphonnez au 03 89 33 90 03 (service départemental de l'Office français de la biodiversité - OFB).

Vidange du réservoir

Le réservoir d'eau potable d'Aspach sera vidangé pour nettoyage et désinfection le lundi 27 février. Des écoulements d'eau pourraient être constatés sans que cela ne soit imputable à une fuite.

Fermeture temporaire de la plateforme à déchets verts

En raison de travaux la plateforme à déchets verts située en bas de la Steiga, direction Heidwiller, est momentanément fermée. Une communication sera faite dès qu'elle sera à nouveau praticable.

Rentrée 2023

INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE POUR LES ENFANTS NÉS EN 2020

Merci de passer en mairie avec les documents suivants (entre le 27 février et le 17 mars 2023) :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- un justificatif de domicile ;
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge : diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, Haemophilus influenzae b, hépatite B, méningocoque C, pneumocoque, rougeole, oreillons et rubéole.

La mairie vous délivrera un certificat d'inscription ainsi que des feuilles de renseignements à compléter qu'il vous faudra présenter à la directrice lors de l'inscription à l'école.

La directrice vous recevra uniquement sur RDV (09.60.48.14.11) à l'école élémentaire.

La directrice,
Aurélie MAURER